

FIL ROUGE 2021

Apprivoisons ensemble le handicap

Chaque année, la Mutuelle Solimut Centre Océan détermine un fil rouge à suivre pour guider avec cohérence ses actions de prévention. Pour 2021, l'axe choisi est celui du handicap.

La mutuelle a à cœur de participer à la nécessaire évolution du regard sur le handicap en général, en aidant à combattre les préjugés auprès du grand public comme auprès de ses collaborateurs. La mission première est certainement de faire prendre conscience de la diversité des handicaps : en effet, on a trop souvent tendance à considérer que seules les personnes en fauteuil ou présentant une déficience mentale sont en situation de handicap. Mais ce n'est pas le cas. Les troubles cognitifs, la surdité, les maux liés à certaines maladies (hémophilie, diabète, épilepsie...) sont invalidants pour les personnes qui en sont porteuses, mais totalement invisibles aux yeux des autres... Le handicap, c'est « seulement » 20 % de visible et 80 % d'invisible!

Alors, si bien évidemment la Mutuelle Solimut Centre Océan agit depuis longtemps en faveur des personnes handicapées, l'idée du fil rouge 2021 est de prendre aussi en considération les déficiences visuelles et auditives, la vieillesse, les douleurs chroniques, les troubles dys... La mutuelle a ainsi noué un partenariat avec l'émission *Avec les yeux de Morgane*, produite par C'Min et diffusée sur www.chartres.live.fr. L'objectif de cette émission, depuis son lancement fin 2020, est de faire entendre la voix de ceux que l'on entend trop rarement, la voix de celles et ceux qui se préoccupent du handicap. Morgane, l'animatrice, est elle-même déficiente visuelle. « Ce partenariat avec C'Min a été un accélérateur

à notre démarche », explique Bénédicte Proutheau, chargée de prévention et de promotion de la santé à la mutuelle.

Actions adaptées

Cette année, crise sanitaire oblige, le format des actions proposées sera adapté : il y aura parfois des ateliers en groupe restreints, mais aussi des quiz en ligne, des communications *via* les réseaux sociaux avec des vidéos et des témoignages, ou encore la création de fiches thématiques. Toutes les actualités sont répertoriées et régulièrement actualisées sur le site internet de la mutuelle (www.solimut-centre-ocean.fr/prevention). Vous pouvez d'ores et déjà y consulter le Guide et dictionnaire de la Mutuelle* mis à votre disposition.



Le handicap, c'est 20 % de visible et 80 % d'invisible.

Début mars a commencé à Aytré un cycle de 12 ateliers sur les troubles de la mémoire. Jusqu'à fin avril, la mutuelle est partenaire, avec la Mutualité française, de la campagne de prévention auditive « Restez à l'écoute de ses oreilles », dans la région Nouvelle-Aquitaine. Des journées de dépistage auront lieu à l'agence du Mans : auditif le 30 mars et visuel le 24 avril.

Le 21 mars, à l'occasion de la Journée mondiale de la trisomie 21, la mutuelle s'associe à l'opération « Chaussettes dépareillées » (www.hoptiys.fr).

Alors, apprivoiser le handicap, cap ou pas cap? ●

HÉLÈNE DUFFAY

* Support d'information sur notre système de santé, transcrit en Faic (Facile à lire et à comprendre) à l'attention des personnes déficientes intellectuelles, visuelles, dyslexiques...



© GARDOPHANE

LES AUTRES ACTIONS DE PRÉVENTION

En parallèle à son fil rouge 2021 sur le handicap, la Mutuelle Solimut Centre Océan poursuit ses actions de prévention sur d'autres thèmes. A noter dans vos agendas (ces ateliers sont tous sur inscription, faites-le directement en ligne sur le site de la mutuelle ou en contactant Bénédicte Proutheau benedicte.proutheau@solimut.fr)

« Quand nos émotions influent sur notre alimentation »
Agence d'Aytré,
le 9 avril de 10 h à 12 h.
« Alimentation et émotions »
Agence de Dreux,
le 10 mars de 14 h 30 à 16 h.

« Notre rapport à l'alimentation »
Agence de Dreux,
le 2 juin de 14 h 30 à 16 h.
« Les bienfaits du sport sur la santé »
Agence du Mans en juin